

## CALENDRIER 2025 Du Comité Territorial/CODI

Calendrier valable uniquement pour les dossiers de **CFP** (Congé de Formation Professionnelle).

Les dossiers de **BC** et de **VAE** peuvent être envoyés au fil de l'eau tout au long de l'année. Ils doivent être adressés **par mail ou par courrier en RAR au moins un mois avant le début** du bilan ou de l'accompagnement VAE. Ces demandes recevront systématiquement un accord de financement uniquement dans la mesure où ils répondent aux exigences réglementaires et modalités régionales (voir les livrets d'information BC et VAE)

VOTRE FORMATION DEBUTE	VOUS DEVEZ NOUS ADRESSER VOTRE DOSSIER AU PLUS TARD LE :	VOTRE DOSSIER SERA EXAMINE LE :
Entre le 1 <sup>er</sup> Mars et le 31 Mai 2025	9 Janvier 2025	<b>6 FEVRIER 2025</b>
Entre le 1 <sup>er</sup> Juin et le 31 Août 2025	25 Mars 2025	<b>24 AVRIL 2025</b>
Entre le 1 <sup>er</sup> Septembre et le 31 Octobre 2025	2 Juin 2025	<b>2 JUILLET 2025</b>
Entre le 1 <sup>er</sup> Novembre et le 31 Décembre 2025	5 Septembre 2025	<b>25 SEPTEMBRE 2025</b>
Entre le 1 <sup>er</sup> Janvier et le 28 Février 2026	4 Novembre 2025	<b>5 DECEMBRE 2025</b>

Ces dates sont susceptibles d'être modifiées. Vous trouverez un calendrier actualisé des dates du Comité Territorial sur le site internet de l'ANFH <http://www.anfh.fr/paca/services-aux-agents>